



CLUB

du développement durable

→ ACTEURS
→ COMMUNES
→ TERRITOIRES

COMPTE RENDU

9

ATELIER DU 8 AVRIL 2009

**ÉVOLUTION DU VOLET SOCIAL
DE L'OBSERVATOIRE
DU DEVELOPPEMENT DURABLE :
QUEL USAGE POUR LES COLLECTIVITES
LOCALES ?**

RENCONTRE DU 8 AVRIL 2009 EVOLUTION DU VOLET SOCIAL DE L'OBSERVATOIRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

14 H 00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

14 H 15 INTRODUCTION

- Rappel sur la création d'un observatoire de l'environnement s'appuyant sur 3 volets thématiques.
- Chronologie.
- Les enjeux de l'atelier.

Michel Reppelin
Président du Club pour le développement durable, vice-président du Grand Lyon chargé du développement durable, maire de Collonges-au-Mont-d'Or.

14 H 30 PRESENTATION DU VOLET SOCIAL DE L'OBSERVATOIRE

- Présentation de la thématique.
- Construction des indicateurs.

Pierre Suchet
Responsable Politique de la Ville et Renouvellement Urbain, Délégation Générale au Développement Urbain du Grand Lyon.

Stéphane Weiss
*Chargé de mission, Mission Agenda 21,
Direction prospective et stratégie d'agglomération du Grand Lyon.*

15 H 00 TEMOIGNAGE : QUEL USAGE POUR LA VILLE ?

Jean-François Bénévisse
Directeur Général Adjoint des Services en charge de la Délégation aux Affaires Sociales, Education, Petite Enfance, à la Ville de Lyon.

15 H 30 ANIMATION DES ATELIERS

- Atelier : logement / pauvreté

Christine Malé
Mission Coordination Territoriale du Grand Lyon, en charge du club pour le développement durable.

→ **Atelier : emploi / insertion / sécurité**

Pierre Suchet
Responsable Politique de la Ville et Renouvellement Urbain, Délégation Générale au Développement Urbain du Grand Lyon.

→ **Atelier : démocratie / santé / éducation**

Stéphane Weiss
Chargé de mission, Mission Agenda 21, Direction prospective et stratégie d'agglomération du Grand Lyon.

16 H 30

CONCLUSION

Maurice Charrier
Vice-président au Grand Lyon à la Politique du logement, maire de Vaulx-en-Velin.

A. INTRODUCTION	7
1. Les enjeux de l'atelier	7
2. Observer le développement durable au Grand Lyon – chronologie	7
3. Structuration et actualisation de l'observatoire du développement durable.....	8
B. PRESENTATION DU VOLET SOCIAL DE L'OBSERVATOIRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE.....	9
1. Présentation de la thématique et des principes de la commande politique :	9
2. Les clés de lecture du volet social de l'observatoire du développement durable:	11
3. Les différents types d'indicateurs :.....	11
C. TEMOIGNAGE DE LA VILLE DE LYON.....	13
1. Les enjeux de cohésion sociale et territoriale sont au cœur des préoccupations des élus et des services, alors que la conduite de l'action publique est de plus en plus exigeante.	13
2. Nous avons besoin d'outillage performant auquel la communauté urbaine peut répondre.....	14
D. TRAVAUX DE GROUPE ET RESTITUTIONS	18
1. Restitution groupe « Logement / pauvreté »	18
2. Restitution groupe « Démocratie / santé / éducation »	19
3. Restitution groupe « Emploi/ insertion/ sécurité ».....	20
4. Conclusion.....	21
E. ANNEXE : SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS INDIVIDUELLES DE LA SEANCE ÉVOLUTION DU VOLET SOCIAL	22

A. RESUME CLUB DU 8 AVRIL 2009 EVOLUTION DU VOLET SOCIAL DE L'OBSERVATOIRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Contexte et objectifs :

Le volet social de l'observatoire du développement durable doit être actualisé en vue d'une deuxième parution en 2010.

Le Grand Lyon a la volonté d'élargir le partenariat vers les communes et leurs élus en charge des questions sociales, pour savoir comment améliorer l'outil sans l'alourdir.

Ainsi, cette séance du 8 avril a pour objectif de présenter ce volet social et de recueillir l'avis des participants sur plusieurs questions :

Quelles sont les forces et les faiblesses des thématiques abordées et des indicateurs (lisibilité, pédagogie, intérêt, forme...)? Sont-ils pertinents ?

Quels sont les usages faits dans les collectivités ?

Comment faire évoluer les thématiques et les indicateurs pour qu'ils servent à la fois aux enjeux de l'agglomération et aux besoins des communes ?

Besoins et attentes des participants ; les grandes orientations exprimées:

Propositions d'évolution du volet social de l'observatoire :

En termes de thématiques et d'indicateurs :

Des thématiques existantes à approfondir ou compléter :

- La pauvreté et le logement : axer sur le lien entre paupérisation et précarité (précarité énergétique, paupérisation des jeunes en lien avec le logement, des situations d'emploi précaires, la situation des classes moyennes), et sur la connaissance vis-à-vis du logement privé dégradé
- Education : affiner des données (intégrer les relais d'assistantes maternelles dans la socialisation des moins de 3ans, besoins de localisation de données, etc), et en aborder d'autres (jeune de 16 à 18 ans, inégalités liées à la nouvelle carte scolaire,)
- Santé : intégrer la question de l'obésité, affiner la notion de couverture maladie et cibler des spécialités de médecine
- S'intéresser aussi aux potentialités des populations, pour dépasser la focalisation sur les difficultés

Plusieurs thématiques ou indicateurs sont apparus comme des nouveaux champs à investir :

- Le vieillissement de la population à l'échelle du territoire (habitat adapté et innovation en matière d'autonomie pour les personnes âgées, Alzheimer, minimum vieillesse,...)
- La vie associative et culturelle ;
- Les questions de discrimination, par rapport aux genres, aux handicaps, ou aux origines familiales
- constat de l'absence d'indicateurs sur la démocratie participative

Sur la construction / présentation des indicateurs :

- Avoir des indicateurs à l'échelle des communes et en dessous (arrondissement, IRIS) pour affiner l'approche et pouvoir en faire une meilleure utilisation
- Veiller à suivre l'évolution des données dans le temps pour bien appréhender les tendances
- Combiner les deux cultures de la mesure de l'action publique en matière sociale :
- 1 - les publics, les cohortes, l'approche populationnelle des phénomènes
- 2 - l'inscription territoriale des phénomènes
- Sortir des catégories toutes faites lorsqu'elles ne correspondent pas suffisamment aux questions que l'on se pose : ex demandeurs d'emploi et personnes sans emploi (quitte à avoir des documents officiels et des documents de travail)
- Intégrer des exemples d'autres agglomérations, des données comparatives
- Problématiser davantage les indicateurs (ne pas donner seulement la valeur).

Des demandes liées à la méthodologie :

- Demande des communes d'être consultées au cours de l'actualisation en 2010 : sous la forme de nouvelles sessions du club D.D. au cours de l'actualisation ou par invitation aux ateliers techniques que l'Agence d'urbanisme mettra en œuvre.

Demandes complémentaires pour le travail des communes sur l'évaluation :

- Besoin d'outils complémentaires, notamment sous forme de questionnaire pour réaliser une évaluation qualitative (les premières questions posées dans le document sont appréciées, mais il faut aller plus loin).
- Poursuivre l'aide apportée pour trouver des données car les communes n'ont pas le temps et les compétences en interne
- Faciliter le dialogue, développer des réunions de travail intercommunales sur certaines problématiques communes (ex : conférences des maires).

B. INTRODUCTION

Michel Reppelin,

*Président du Club pour le développement durable,
Vice-président du Grand Lyon chargé du développement durable,
Maire de Collonges-au-Mont-d'Or*

1. LES ENJEUX DE L'ATELIER

Cette réunion du Club pour le développement durable est ouverte aux adjoints des communes aux affaires sociales car le développement durable n'est pas qu'une affaire d'environnement, mais recouvre bien trois piliers avec les dimensions sociales et économiques.

Leur participation à cette réunion de Club pour le développement durable est une première, et elle devrait se poursuivre par la suite dans d'autres occasions.

L'objectif aujourd'hui est de donner une vision du contenu de l'observatoire du développement durable du Grand Lyon, et d'écouter les retours et besoins en vue de son actualisation. Celui-ci apporte une vision du territoire et est aussi au service des communes pour qu'elles puissent avoir un Etat des lieux.

Les questions que nous nous posons sont : « Comment faire ensemble ? », « Comment traiter ces questions ? », « Quels sont vos soucis ? ». La problématique du vieillissement par exemple est transversale et nécessite un travail collectif.

Notre démarche n'est pas incantatoire mais s'inscrit bien dans « le faire » et un travail important a été réalisé pour la construction des indicateurs, la mise en commun, l'agrégation de données, l'observation.

2. OBSERVER LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU GRAND LYON – CHRONOLOGIE

Un premier travail a été conduit en 1992 avec la création d'un observatoire de l'environnement, dans le cadre des deux chartes d'écologie urbaine du Grand Lyon (1992 et 1996). Il s'agissait alors d'observer, mais pas réellement de rendre compte et de suivre les progrès.

En 2005, un observatoire du développement durable a été créé dans le cadre de l'Agenda 21 territorial du Grand Lyon. Il s'agissait aussi plus globalement de positionner les évolutions de l'agglomération, d'observer les progrès au regard des enjeux de développement durable et la contribution des actions de la collectivité.

La construction des indicateurs s'est appuyée sur des observatoires thématiques existants : la COPARLY (association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air: aspect santé des polluants, etc....) ; l'Opale (observatoire du Grand Lyon à travers l'agence d'urbanisme, qui s'intéresse aux questions de développement économique, et publie couramment); ou sur des organismes producteurs de données : Conseil Général, INSEE, CAF, ...

Les données déjà existantes et suivies localement ont été privilégiées, mais il était parfois difficile d'agréger pour l'échelle de l'agglomération, des indicateurs de niveau national ou départemental. D'autre part, le besoin de créer de nouveaux indicateurs qui n'existaient pas s'est fait ressentir. Ainsi, notre action a mis les services de l'Etat en avant pour qu'ils travaillent sur des indicateurs qu'ils n'avaient peut-être pas repérés comme pertinents.

Outre la pertinence des indicateurs, il faut qu'ils soient partagés, pour qu'ils aient beaucoup plus de force, qu'ils ne soient pas suspectés de servir telle ou telle entité, d'être partiaux, ...

3. STRUCTURATION ET ACTUALISATION DE L'OBSERVATOIRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le souhait est que cet observatoire puisse évoluer en fonction de la société, des lois, et soit mis à jour régulièrement.

Il existe trois volets thématiques.

En 2004 le volet environnemental a été le 1er à être créé. Il est en cours d'actualisation et sera notamment complété par le volet climatique, en appui du Plan Climat du Grand Lyon.

Le volet social de l'observatoire, créé en 2007 est aussi en cours d'actualisation pour 2010 sous la maîtrise d'œuvre de l'Agence d'urbanisme. Il contient déjà beaucoup d'indicateurs.

Le volet économique est en cours de production par l'Agence d'urbanisme et devrait paraître d'ici l'automne 2009.

A partir de ce grand nombre d'indicateurs tout ne peut pas être suivi et visualisé globalement. Ainsi, une sélection de 26 indicateurs les plus pertinents pour suivre l'action de l'agglomération a été faite par le comité de pilotage du développement durable (sélection délibérée le 12/11/2007).

L'ensemble des parutions ayant traités aux indicateurs, et leurs évolutions sont mis à disposition sur le site internet du Grand Lyon à travers « Millénaire 3 ».

Par ailleurs, étant donné que les élections municipales ont eu lieu en 2008, de nouveaux mandats sont en cours dans les communes, donc il y a eu pas mal de renouvellement des élus. De ce fait, pour certains cette séance peut être un départ d'information, et parmi les participants, les niveaux d'appropriation sont différents et nous en sommes conscients.

C. PRESENTATION DU VOLET SOCIAL DE L'OBSERVATOIRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Pierre Suchet,

*Responsable Politique de la Ville et Renouvellement Urbain,
Délégation Générale au développement Urbain du Grand Lyon*

1. PRESENTATION DE LA THEMATIQUE ET DES PRINCIPES DE LA COMMANDE POLITIQUE :

L'observatoire du développement durable répond à une commande politique qui s'est appuyée sur quatre principes.

Le 1er principe est la lisibilité du thème du social. L'objectif est de rester synthétique et de ne pas faire un document pour des spécialistes. Il doit être appropriable par les élus et les citoyens en général.

Par rapport à ce critère, plusieurs questions se posent aujourd'hui : Dans quelle mesure peut-on dire que la version actuelle est lisible? Est-elle appropriable facilement ? Peut-on l'améliorer et développer la pédagogie ?

Le 2ème principe qui préside à l'élaboration de l'observatoire est de ne pas partir des données disponibles, mais de se poser des questions pertinentes qui correspondent à une logique pour évaluer l'action publique et d'identifier quels sont les indicateurs qui permettent d'y répondre, quitte à les construire.

Par exemple, en matière de logement, un enchaînement de question sur les capacités d'accès au logement des plus défavorisés aux plus favorisés a été recherché:

- Quelle capacité d'accès au logement transitoire pour les ménages en difficultés ?
- Quels capacités et enjeux en lien avec le locatif social ?
- Quelle capacité d'accès au locatif libre ou à l'accès à la propriété ?
- Quelle capacité financière pour les ménages en locatif ou accession à la propriété?

Un autre exemple, d'enchaînement de questions est sur l'accès à l'éducation, depuis la socialisation des jeunes enfants avant l'entrée en école proprement dite, c'est-à-dire les entrées précoces en maternelle, les crèches et autres, puis l'accès à l'école primaire, l'accès au secondaire, puis à l'université. Dans tout ce parcours, quels sont les éléments d'inégalités qui peuvent apparaître, soit au plan territorial, soit par rapport à l'origine sociale?

Cependant il n'y a aucun indicateur sur la formation continue et professionnelle car il est difficile de disposer de données.

Cette progression est-elle perçue dans la présentation des indicateurs ?

Le 3^e est d'avoir une capacité de comparaison vis-à-vis des autres agglomérations au regard des enjeux de développement durable ; ce qui est une manière d'amener de l'émulation dans les politiques publiques. L'autre objectif est d'avoir une capacité de comparaison intra-communautaire entre communes.

Le 4^e principe relève de la façon d'aborder la question du social. En général l'approche est basée sur le repérage des problèmes, des publics en difficulté qu'il faut aider dans un effort de solidarité ; or cette vision est restrictive et déformante, mais beaucoup d'indicateurs sont basés dessus.

Le Grand Lyon prend le parti de s'intéresser aussi aux potentialités, comme indiqué en objectif stratégique du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS 2007-2009) de l'agglomération Lyonnaise : « Trop souvent vues à travers le seul prisme de leurs difficultés matérielles, les populations ciblées par le présent contrat portent également un dynamisme réel et représentent une forte proportion de jeunes, une diversité d'origine et de cultures enrichissantes pour toute la société. [...] L'objectif premier de ce contrat est de contribuer à développer ces potentiels, à les faire connaître à l'ensemble des habitants de la métropole lyonnaise et de faire ainsi en sorte qu'au-delà de la solidarité qui doit compenser leurs difficultés, ces populations soient bien en capacité de contribuer plus fortement au développement de la ville».

Ainsi, une des questions que l'on se pose dans le cadre de l'observatoire est : Dans quelle mesure peut-on arriver à suivre des phénomènes sociaux qui montrent aussi les potentiels, les capacités, qui peuvent servir au développement socio-économique global de la métropole Lyonnaise.

Il semblerait que cette question soit mal perçue, et le Grand Lyon a besoin de réflexion collective pour l'avenir.

Une 2^e version du volet social de l'observatoire est prévue pour 2010, et le Grand Lyon a la volonté d'élargir le partenariat pour savoir vers quoi aller pour l'améliorer sans l'alourdir pour autant.

Le but de l'atelier et des travaux en groupe est double :

Avoir vos réactions, en tant que professionnel expert dans votre domaine, par rapport à votre origine et vos compétences : Comment jugez-vous ce qui a été fait ? Comment pensez-vous l'améliorer ?

Dans quelle mesure estimez-vous que cet outil peut vous servir dans vos fonctions au niveau des communes ? Est-ce que le document sert ou pourra servir à l'avenir à vos enjeux communaux ?

Stéphane Weiss

Chargé de mission - Direction prospective et stratégie d'agglomération, Grand Lyon

2. LES CLES DE LECTURE DU VOLET SOCIAL DE L'OBSERVATOIRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE:

Le sujet de la cohésion sociale a été décliné sous forme de questions simples, qui évitent de faire un catalogue :

Quels écarts en terme de pauvreté sur le territoire ? (les écarts et non pas des statistiques nombreuses sur l'état de pauvreté)

- Quelle possibilité pour tous de choisir son logement ?
- Quels parcours scolaire des habitants ?
- Quel accès à l'emploi ?
- Quel accès aux soins et à la santé ?
- Quelle sécurité pour les habitants ?
- Quelle participation des habitants à la vie publique locale?

Le but n'est pas d'être exhaustif. Ces sept thèmes ont été sélectionnés avec le comité de pilotage développement durable lors du mandat précédent.

Dans le 1er chapitre du document, est présenté un essai d'approche synthétique de l'Indice de développement humain (IDH), développé dans les années 90 par les Nations Unies. D'autres agglomérations en France ont aussi mené ce travail en Nord-Pas-de-Calais ou en Ile de France.

Ce 1er essai a ses biais et ses limites, mais permet d'objectiver des différences entre communes de l'agglomération.

Ensuite, chacune des sept questions ouvre vers la description d'indicateurs. Plusieurs angles d'attaque ont été utilisés pour faire ce document. Le travail a consisté à rechercher un nombre limité de variables, d'indicateurs, qui vont jouer le rôle de marqueurs d'un phénomène à l'échelle du territoire.

3. LES DIFFERENTS TYPES D'INDICATEURS :

1er exemple : La santé bucco-dentaire des enfants.

L'objet était de suivre la santé dans les familles. En travaillant cet indicateur avec le Conseil Général et les acteurs de la protection maternelle et infantile (PMI), il s'est avéré que la santé bucco dentaire des enfants (présence de caries non traitées) est bien représentative de l'accès aux soins des familles en général. L'indicateur montre des inégalités très marquées dès le plus jeune âge selon les territoires de l'agglomération, au-delà de la seule question dentaire. Ce type de donnée est accessible localement grâce aux campagnes que font le Conseil Général ou les services municipaux.

Ainsi par un indicateur très spécifique et technique, il est possible d'aborder une problématique plus globale à l'échelle du territoire.

Autre exemple qui montre qu'à partir d'approches cartographiques, il est possible d'objectiver, de quantifier des disparités entre communes de l'agglomération : le revenu des ménages. Ces données sont publiques et assez facilement accessible à l'échelle communale (même sur internet, sur le site du ministère des finances : www.impots.gouv.fr). L'agence d'urbanisme dispose de séries de données plus complètes qui peuvent permettre des approches plus pointues.



Avec cet indicateur, est aussi bien observée l'évolution des revenus que les écarts entre revenus moyens.

On peut également à partir de certains fichiers, faire des approches comparatives entre panels de population. Par exemple pour le taux d'effort des ménages allocataires de la caisse d'allocations familiales (CAF) par rapport au loyer ; c'est-à-dire la part du loyer, pour ces personnes, dans le budget de leur ménage. Les fichiers de la CAF permettent ici de faire une distinction entre les personnes allocataires qui sont dans le parc locatif public / parapublique social et les allocataires qui se logent dans le parc locatif privé.

Des différences notoires sont observées, au sein des populations, pour des niveaux de revenus équivalents (chaque histogramme présente un niveau de revenu).

Cette approche renseigne sur l'efficacité des politiques publiques menées localement, vu que les logements sociaux libèrent une quantité non négligeable de budget.

Retour sur l'indice de développement humain. Comme l'IDH des nations unies, il est construit autour de 3 dimensions : santé, savoir, niveau de vie, qui permettent de savoir si le territoire est dans une démarche de développement positive. Les indicateurs des nations unies choisis à l'échelle des Etats sont respectivement : l'espérance de vie à la naissance, le taux d'alphabétisation des adultes et des enfants et le PIB par habitant. Or, ces indicateurs ne peuvent pas être repris tels quels à une échelle fine, locale. En effet, l'alphabétisation n'est pas suivie en France, l'espérance de vie est difficile à déterminer au niveau communal, et concernant le PIB par habitant, au-delà des critiques qui peuvent en être faites, il n'est accessible qu'au niveau de la région a minima.

Ainsi les données ont été adaptées et affinées. Pour la dimension « santé », est considérée l'espérance de vie à l'échelle du département (Grand Lyon = 80% des habitants du département) et de grands secteurs de l'agglomération. Pour la dimension « savoir », il s'agit du pourcentage de personnes de plus de 15 ans sorties du système scolaire sans diplôme, par commune. Enfin, pour la dimension « niveau de vie », le PIB par habitant est remplacé par la valeur médiane des revenus fiscaux des ménages par commune. La valeur médiane, et non la moyenne, permet d'introduire la notion de répartition des revenus au sein de la population.

Outre ces éléments de présentation, l'objectif de cette séance est de vous donner la parole en vue de l'actualisation du document: l'appréciation du document, ses usages pour les communes, et les pistes d'évolution tant dans la forme que dans son contenu.

Sept thèmes ont été identifiés et traités en 2007. Trois autres thèmes sont pressentis pour l'actualisation en 2010, et nous sommes aussi dans l'attente de vos points de vue sur ces sujets. Le 1er à trait au vieillissement de la population à l'échelle du territoire ; un deuxième, pour une vision positive, a trait à la vie associative et culturelle ; un troisième porterait sur les questions de discrimination, par rapport aux genres, aux handicaps, ou aux origines familiales.

D. TEMOIGNAGE DE LA VILLE DE LYON

Jean-François Bénévise

Directeur Général Adjoint des Services à la Ville de Lyon
en charge de la Délégation aux Affaires Sociales, Education, Petite Enfance.

Jean-François Bénévise précise en introduction de son propos qu'il s'exprime ici plus à titre personnel qu'au titre de représentant officiel de la ville de Lyon sur de telles questions. Il a bien conscience aussi que le cas de la ville de Lyon est différent des autres communes en termes d'organisation. Cependant l'expérience laisse à penser que l'on retrouve peu ou prou la même problématique sur ce sujet, même s'il s'agit d'effets d'échelle, d'organisations ou d'intensités différentes.

En premier lieu, il exprime sa satisfaction à l'égard de la démarche lancée par le Grand Lyon, puisqu'elle réconcilie, d'une certaine manière, les populations et le territoire. En effet, à partir d'une analyse sociale qui est souvent faite par des suivis de cohortes ou de grands services publics, il est possible de visualiser une analyse territorialisée ce qui est important dans notre société de l'image et de la représentation. Donner à voir permet de comprendre, et mieux comprendre permet de mieux agir.

1. LES ENJEUX DE COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE SONT AU CŒUR DES PREOCCUPATIONS DES ELUS ET DES SERVICES, ALORS QUE LA CONDUITE DE L'ACTION PUBLIQUE EST DE PLUS EN PLUS EXIGEANTE.

Les élus eux-mêmes sont confrontés à des contradictions fortes qui nuisent parfois à la visibilité politique et à l'efficacité opérationnelle.

C'est toute la dynamique et la problématique du contrat urbain de cohésion sociale. Il y a trois angles d'analyse à ce niveau.

Il convient de rappeler tout d'abord qu'il y a une hésitation permanente dans la définition des services au public ; entre une approche uniforme de ces services à la population, et la volonté de faire en même temps plus pour certains territoires ou pour une certaines catégories de la population. Le problème ou l'intérêt de cette alternative c'est que les deux approches sont parfaitement légitimes. On a tendance à essayer d'y répondre en faisant A+B. mais, de plus en plus, nous allons être contraints, de faire A ou B. Il est donc important, là aussi dans cette démarche d'itération progressive, d'avoir des éléments d'objectivation.

Autre remarque à ce titre, c'est la difficulté permanente à savoir articuler l'urbain et le social. Autant l'approche urbaine reste privilégiée : c'est plus facile, c'est plus évident, c'est plus gratifiant, ça s'inaugure. Autant le social est insoluble, irréductible, inconfortable et les succès sont toujours fragiles et cela dépend de multiples institutions. Donc tout ce qui peut valoriser le social en termes d'outils, de connaissance, de compétence, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, ou d'ingénierie, va dans le sens d'un traitement à la racine des difficultés qui s'expriment souvent dans l'urbain.

En corolaire, il existe toujours une certaine marginalisation de ce qu'on appelle encore la politique de la ville, réduite à des actions de réparations sociales et une communication qui survalorise les projets d'aménagements urbains au dépend des politiques de cohésion sociale. Cela est vrai au niveau de la sphère politique, mais aussi au niveau des services, qui ne sont pas mieux armés pour faire la synthèse de tout ceci, du fait d'un fonctionnement tuyau d'orgue, dont nous sommes encore l'expression.

Parallèlement, l'administration municipale est, elle aussi, confrontée à des enjeux contradictoires à concilier pour mettre en œuvre le projet politique des élus

Au niveau de l'administration, aujourd'hui nous avons une contrainte croissante, entre les ambitions qui s'expriment dans les programmes et les projets et la contrainte financière, au moment même où nous vivons une dégradation socio-économique qui renforce les besoins sociaux. Jusqu'où doit-on aller quand on traite des aides facultatives d'un CCAS ? Quel soutien au logement social et à l'hébergement ?

Quelles limites de l'intervention publique ? Il faut fixer des bornes, et pour cela des outils sont nécessaires pour savoir jusqu'où la collectivité est légitime à le faire.

De la même manière les usagers sont dans une attente et une expression de besoins de plus en plus forte, et si dans le passé l'accent a été mis sur l'amélioration de la qualité, aujourd'hui cet accent nous revient en boomerang. On sait que dans le domaine social et de la santé il n'y a pas de limites aux besoins exprimés. Les attentes sont de plus en plus exigeantes, parfois agressives. Aujourd'hui, on peut penser qu'une deuxième vague va toucher l'ensemble des grands services publics, que ce soit l'emploi, l'éducation, la sécurité sociale. Et donc là aussi, la question se pose : « quel est le standard de l'action publique, quelles sont les limites d'intervention ? », et donc de la même manière, l'observation et l'identification des besoins prioritaires objectivés permet de répondre, de donner du sens à l'action publique.

Et enfin, il s'agit de prendre un compte le développement durable, au sens large, donc y compris la cohésion sociale. Il est clair que dans l'Agenda 21 c'est bien le double sens « protection de la planète et cadre de vie », et « l'inclusion sociale au sens du vivre ensemble ». Or il existe encore une rupture dans les services. Autant la filière technique s'approprie bien les aspects environnementaux du développement durable, autant les autres ont du mal à penser que l'inclusion sociale a un sens au titre du développement durable. Donc là aussi se crée, à l'intérieur de concepts assez novateurs et très structurants, un risque de marginalisation de l'approche sociale proprement dite.

La démarche « Emeraude » engagée par la ville de Lyon illustre ces problématiques. Cette démarche vise à travailler sur l'ensemble du fonctionnement de la collectivité à partir des trois axes : maîtrise des coûts, qualité des services et développement durable. Ce n'est pas un choix neutre. Il existe des enjeux financiers, et les élus et l'administration ont pris le parti d'observer notre fonctionnement, et cette analyse, selon nous, interpelle sur l'implication de l'inclusion sociale dans cette approche.

Derrière cela, des questions ressortent. Par exemple, le rôle qui est fait jouer au taux d'équipement. C'est une question qui est très peu posée dans les collectivités, ce qui est surprenant pour quelqu'un qui vient de l'Etat où c'était une question permanente. Ce n'est pas l'approche première, on raisonne autrement ; une ZAC est un certain type d'équipement mais l'observation à posteriori des taux d'équipements relatifs sur un territoire n'est pas quelque chose qui est forcément valorisé.

2. NOUS AVONS BESOIN D'OUTILLAGE PERFORMANT AUQUEL LA COMMUNAUTE URBAINE PEUT REPENDRE.

Quels sont les enjeux de l'action publique aujourd'hui ?

C'est savoir embrasser simultanément différents champs qui sont traditionnellement séparés : emploi et logement, logement et santé, éducation et santé, sécurité et citoyenneté, etc. Il est d'ailleurs satisfaisant que le thème de la sécurité ait été introduit dès l'origine dans l'observatoire social. La préoccupation des élus est de faire un lien d'intégration entre ces problématiques.

Il s'agit aussi d'être réactifs et innovants, et savoir aussi borner l'adaptation des services offerts à la population, d'où le besoin de pouvoir disposer des données les plus fines et les plus récentes possibles pour pouvoir mieux coller à la réalité des besoins et à leur évolution. Il faut pouvoir ajuster l'intensité de l'action publique en fonction des besoins sociaux territorialisés. L'intensité de l'action publique est un concept très riche qui permet de répondre à beaucoup d'interrogations sur « on le fait » ou « on ne le fait pas ». La question se pose plus souvent en terme de degrés de mise en œuvre.

Il faut aussi pouvoir ajuster l'intensité de l'action publique en fonction des besoins territorialisés et les cartes permettent de voir cette question d'intensité. Cela permet de comparer, et d'être dans le relatif.

Il faut également articuler les échelles de territoires, depuis l'agglomération jusqu'au quartier. Il est clair qu'une ville en fonctionnement PLM a quelques raisons d'avoir des préoccupations en matière d'articulation du territoire, mais pour nous aussi c'est une raison supplémentaire d'avoir besoin d'analyses. Un exemple : le 6ème arrondissement de Lyon a l'image d'un arrondissement plutôt privilégié. Analysé à l'échelle IRIS, il apparaît que le sous-quartier « Bellecombe » a des indicateurs sociaux péjoratifs et que ce quartier pourrait être considéré comme défavorisé.

A part pour ceux qui connaissent très bien leur quartier, seule une analyse sociale fine peut en rendre compte.

Enfin, un enjeu permanent, est de savoir mutualiser les données et leur accès, ce qui n'est pas toujours facile alors que l'information est, et demeure perçue comme un pouvoir. Tout ce qui aujourd'hui va dans le sens de la mise à disposition commune de l'information fait passer un pas important dans la conscience collective, et donc dans la capacité des politiques publiques, à répondre à ce pour quoi elles sont faites.

Qu'attendons-nous plus particulièrement de l'outil « Observateur social » ?

Les communes, et même la ville de Lyon, n'ont pas les moyens d'expertises critiques pour analyser ces données sur des champs aussi vastes. D'abord parce que c'est un métier, ensuite parce que les préoccupations des communes relèvent principalement de l'urgence et du court terme. De ce fait, le travail réalisé à l'échelle intercommunale est d'une grande aide. Cependant, il ne faut pas sombrer dans la magie du chiffre, et interdire tout débat derrière. C'est-à-dire qu'autant l'observation est importante pour nous rendre tous intelligents et permet des arbitrages, autant il faut toujours laisser aux décideurs, les élus et responsables, la possibilité de ne pas suivre ce qui est mentionné, sinon la politique publique n'a plus de sens. Les chiffres ne disent pas tout. Il est évident que certains quartiers sont très complexes : parfois une analyse qualitative peut apporter des éclairages différents de ce que montre l'évolution des chiffres. Il est important de faire coexister la représentation graphique des données et en même temps qualifier ce que cela représente pour les responsables du territoire ou ceux qui y vivent. De plus, il est connu de tous qu'entre la représentation des uns et des autres et ce que vivent les habitants il peut y avoir un écart, qui peut être source de difficultés. En effet, on pense toujours faire le bien des autres y compris contre leur volonté, mais il y a un moment où il faut faire attention qu'il n'y ait pas d'accentuation de cet écart.

Le deuxième élément est le besoin de disposer d'informations à l'échelle la plus fine possible. Cet enjeu est très délicat mais la ville de Lyon a la conviction qu'il faut travailler aujourd'hui sur l'ilot IRIS. En effet, malgré l'intérêt des cartes à l'échelle de l'agglomération, le besoin est d'avoir des données à l'échelle de l'arrondissement. Ces données n'existent pas partout, et il peut être difficile de rendre compte, mais il faut avoir cette préoccupation dans la construction de l'outil, parce que les observatoires, les fournisseurs de données, doivent pouvoir s'adapter dans le temps, même s'ils n'ont pas la réponse immédiate. Il faut apprendre à construire ces observations sur la base la plus fine possible en fonction de ce dont on dispose, quitte à faire apparaître des cartes plus globales au niveau de l'agglomération et des extractions pour les communes puisque c'est là-dessus qu'elles pourront réellement utiliser les informations. Tout cela évidemment doit se faire dans la limite de la disponibilité statistique et de la représentation éthique, puisqu'il y a un seuil en-dessous duquel on ne doit pas descendre.

Au-delà de l'accès aux données, il faut aussi penser à leur évolution. Aujourd'hui l'observatoire est intéressant en termes de photographie. Mais dans le cadre de l'analyse d'un budget ou du pilotage d'une politique publique faut pouvoir passer de la photographie au film pour pouvoir mesurer les évolutions et analyser des tendances.

Par ailleurs, le type d'approche de l'observatoire social pourrait aussi évoluer. Dans le domaine social, il existe l'approche territoriale, et l'approche populationnelle, qui est plutôt l'approche éducative, l'ANPE, etc. Le point d'entrée actuel est territorial, mais il faudrait pouvoir le concilier avec des approches populationnelles en évolution de cohorte. Par exemple dans les migrations, sur l'éducation, le fait d'aller dans tel ou tel établissement. Aborder les notions de parcours et de cohortes serait intéressant. Ces approches sont adoptées dans le cadre des relogements dans les opérations de renouvellement urbain. Il faut également manier ces notions avec précaution, ce sont des interrogations.

Un autre enjeu est de favoriser le dialogue intercommunal et intersectoriel. L'enjeu du dialogue intercommunal est d'éviter les risques de concurrence entre les territoires de l'agglomération. De nombreux phénomènes peuvent jouer en termes de compétition entre territoires. Cela suppose que la communauté urbaine organise des cadres de travail et de partage des données avec et entre les communes. Il est toujours un peu paradoxal de demander à un tiers de mettre en œuvre le travail entre communes. Cela marche en général très mal mis à part avec les centres communaux d'action sociale (CCAS) qui ont une organisation particulière d'union départementale.

Concernant le travail intersectoriel, il existe deux entrées possibles. Il y a l'approche territoriale et il y a l'approche aussi des publics. Or, ce qui est en creux, dans ce que l'on aborde aujourd'hui c'est l'analyse des besoins sociaux. Cette analyse des besoins sociaux est normalement réalisée par les CCAS, selon une autre entrée populationnelle, au travers des obligations réglementaires. L'hypothèse posée, est que, outre le fait que les CCAS ne sont pas outillés pour le faire - parce qu'il faut une agence urbaniste et de la géo-localisation pour arriver à le faire - la bonne manière de faire de l'analyse des besoins sociaux est celle de l'Observatoire social. En inversant en termes de paradoxe, il faudrait peut-être prendre l'action sociale traditionnelle à travers le territoire et non pas à travers les publics. Il s'agit également d'une hypothèse, mais en tous cas, la ville de Lyon a cette préoccupation. Dans ma délégation, les deux champs existent : le champ du CCAS, qui travaille sur les besoins sociaux avec des CCAS d'autres communes ; et la direction du développement territorial, qui développe une approche territoriale des politiques de la ville. Etant parfois sommé de choisir entre les deux approches, je me refuse à le faire car je pense que ce sont deux manières complémentaires de voir la même réalité. Lorsque ces deux réalités auront fusionnés, peut-être que le social aura enfin la place qu'il le mérite.

En conclusion, il est rappelé que la ville de Lyon est très intéressée par ce type de démarche même si on a toujours des idées d'extension de thématiques, par exemple : la lutte contre la discrimination, l'accès à la culture, le suivi de la jeunesse. Cependant, fondamentalement il ne faut pas chercher à être exhaustifs, et le Grand Lyon a raison de prendre des parti pris sur de tels indicateurs, le tout étant de les suivre. Il s'agit d'identifier les thèmes d'approfondissement et surtout de les suivre en moyenne période. La ville de Lyon est également intéressée par un document qui soit co-élaboré avec les communes, ou un panel d'entres elles parmi celles intéressées par le sujet, pour confronter les deux logiques extrêmes : logique micro-territoriale (à l'échelle IRIS), et la vision d'agglomération, qui dépasse l'intérêt de chaque commune.

Et enfin il serait intéressant d'avoir un document qui pose des questions, en incitant les élus et services à s'interroger sur l'impact de leurs politiques et des priorités. Un document de ce type sera d'autant meilleur qu'il ne sera pas ferme. Il faut aller plus loin, dans une forme d'interpellation qui puisse aider les uns et les autres à se poser des questions sur leur territoire. Ce ne serait pas forcément dans le document lui-même, on peut imaginer différents niveaux, mais cela pourrait nous aider à progresser les uns et les autres. L'observation nous permettrait d'être plus efficaces dans nos politiques publiques.

Commentaires

Michel Reppelin,

*Président du Club pour le développement durable,
Vice-président du Grand Lyon chargé du développement durable,
Maire de Collonges-au-Mont-d'Or*

Le club pour le développement durable ne vise pas uniquement à transmettre de l'information descendante, mais aussi à faire remonter les besoins et à échanger des informations.

Aussi l'approche du développement durable ne se limite pas au suivi d'indicateurs. L'action du club pour le développement durable doit évoluer vers d'autres outils. Par exemple des promenades du développement durable dans les communes, qui permettront d'aborder différentes thématiques en fonction des actions réalisées dans les champs de l'énergie, de l'insertion, du développement économique, etc.... Il est toujours intéressant de profiter des expériences déjà mises en œuvre.

Le Grand Lyon a décliné beaucoup de documents dans le domaine social et environnemental, au service des communes. Peut-être faut-il en faire des documents plus synthétiques sur certains problèmes ou aspects méthodologiques ?

Comme cela a déjà été fait sur les thèmes environnementaux, le club pour le développement durable organisera des échanges, des visites, sur des thèmes sociaux.

Le Grand Lyon est préoccupé, comme beaucoup de communes, par le problème du vieillissement : comment on le traite ? Le club est là pour émettre des idées, faire partager les expériences innovantes. Il existe toute une série de questions qu'on peut se poser et que certaines personnes peuvent éclairer et aider grâce à leurs expériences.

Le domaine économique, n'est pas encore abordé au sein du club pour le développement durable, mais cette thématique devra aussi être traitée. Des échanges sont déjà réalisés à l'échelle des bassins.

Sur certains territoires économiquement, socialement, morphologiquement structurés, il est possible de décliner certaines actions, au-delà des limites communales. Ceux-ci ont des enjeux différents et des approches locales spécifiques qui sont intéressantes. Nous avons la possibilité de travailler autour des trois piliers du développement durable, avec pour contrôler le tout, une gouvernance qui est différente suivant les territoires.

Une nouvelle équipe pour encadrer l'activité du Club pour le développement durable :

M. Reppelin présente l'équipe, et « ses nouveaux bras » qui accompagneront le Club pour le développement durable :

- Christine Malé, qui a remplacé Fabienne Bono. Elle est le lien, le catalyseur, le ferment, l'animateur de ce club.
- Le cabinet ABCD-Durable, qui est sous contrat pour deux ans et qui assistera l'animation du club (associé à Trajectoire).
- Des référents en interne, comme Nadia Mabille, qui « défend la cohésion du club, au-delà de tout », Myriam Marcet qui travaille en lien avec la vallée de la Chimie, d'autres au niveau du Val de Saône ou de l'Anneau bleu.

E. TRAVAUX DE GROUPE ET RESTITUTIONS

Trois groupes de travail ont débattus sur des thématiques de l'observatoire social :

- Logement / pauvreté (animation Christine Malé)
- Emploi / insertion / sécurité (animation Pierre Suchet)
- Démocratie / santé / éducation (animation Stéphane Weiss)

Questionnement des groupes:

- Quelles sont vos appréciations des forces et des faiblesses des thématiques et de la façon dont sont posés les indicateurs ? Est-ce qu'ils vous semblent pertinents ?
- Quels sont les usages faits dans vos collectivités ?
- Comment faire évoluer les thématiques et les indicateurs pour qu'ils servent à la fois aux enjeux d'agglomération et aux besoins des communes ?

1. RESTITUTION GROUPE « LOGEMENT / PAUVRETE »

Les échanges ont été très riches même s'il est à noter que peu de participants avaient connaissance du document.

Plusieurs manques, ou besoins apparaissent :

Sur le thème de la pauvreté :

- Un nouveau critère sur la précarité énergétique serait révélateur de la paupérisation des personnes. La perspective de dérèglementation des tarifs à partir de 2010 pose cependant question pour le suivi. Actuellement le Conseil Général le développe, mais pas à l'échelle de l'agglomération ou des communes. Les OPATB pourraient constituer des opportunités.
- Des indicateurs sur l'évolution de la société qui permettraient de mettre un lien entre la paupérisation et la précarité :
 - au regard des jeunes et du logement (indicateurs sur la décohabitation, desserrement) ou au regard des personnes âgées et du minimum vieillesse,
 - évolution par rapport à l'emploi : au-delà du chômage, les contrats à durée indéterminée, l'intérim
 - la classe moyenne qui échappe aux statistiques de la CAF et qui interpelle sur son devenir,
- Autres aspects qui pourraient être étudiés : les expulsions, les impayés et l'endettement, la notion de « reste à vivre », l'accès à l'aide alimentaire

Sur le thème du logement :

- S'intéresser aux locataires qui ne sont pas dans le parc social : Comment appréhender la thématique du logement privé par rapport à des populations qui sont dans des logements dégradés, des copropriétés dégradées ? Les personnes qui sont dans des logements transitoires hébergés chez d'autres ? Possibilité de faire une grande thématique sur « les mal logés » ?
- Mesurer l'adéquation de l'offre en logements par rapport à leur type.
- Aborder la question de l'accessibilité des logements et du handicap (lien avec niveau d'équipement et aussi vieillissement de la population ; travail avec les commissions d'accessibilité des communes).

- Mesurer l'effort des collectivités par le taux d'aide au logement.

Plus généralement, des participants ont souligné le besoin d'un découpage plus fin que celui qui est fait par commune, et aussi pour les classes d'âge (ex : par rapport à la demande en logement social).

2. RESTITUTION GROUPE « DEMOCRATIE / SANTE / EDUCATION »

Éducation :

Socialisation des enfants de 3 ans et moins :

- Demande d'intégrer également les places auprès d'assistantes maternelles, au moins pour les assistantes associées dans un Relais d'assistantes maternelles. La donnée existerait auprès du Conseil général (PMI). Il n'existe pas forcément des Relais d'assistantes maternelles dans toutes les communes (les relais ne seraient obligatoires que pour les communes comptant plus de 50 assistantes maternelles).
- Accord sur une restitution sous forme de ratio comme en 2007 (places/enfants).
- Faut-il ne prendre en compte que les enfants de 3 ans et moins ?
- Pourra-t-on intégrer à terme les Jardins d'éveil actuellement promus par le Gouvernement ?

Parcours scolaire des adolescents & inégalités par rapport à la formation :

- Regret de l'absence de données par communes ou par collèges : besoin d'une localisation des données.
- Question de la mobilité scolaire, du fait de la disparition de la carte scolaire : n'y-a-t-il pas de nouvelles inégalités d'accès aux « bons » établissements ou aux soutiens scolaires issus des directives gouvernementales sur l'aide au devoir ?
- Peut-on développer une approche par âge, en particulier pour les 16-18 ans : que deviennent les jeunes de plus de 16 ans sortis du système scolaire obligatoire ?
- Peut-on aborder la question de l'absentéisme scolaire ?
- Peut-on renforcer la place de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel ?

Santé :

Demande d'intégrer la question de l'obésité chez les enfants et les jeunes. La donnée existerait auprès du Conseil général (PMI).

Couverture du territoire par les médecins :

- La notion de couverture est-elle suffisante ? Peut-on plutôt cibler sur le nombre de visites annuelles par assuré social, y compris pour les médecins généralistes : du fait de l'obligation d'avance de frais, même pour les bénéficiaires de la CMU, certaines familles n'iraient plus chez le médecin. L'Union régionale des médecins libéraux aurait des connaissances sur ce sujet.
- Ne faudrait-il pas cibler quelques spécialités bien précises, à forts enjeux, telle que la gynécologie ou la pédiatrie ?

Démocratie :

Constat de l'absence de la démocratie participative... et des difficultés à bâtir des indicateurs à ce sujet. A défaut, peut-on lister et localiser les initiatives connues dans l'agglomération ?

Thèmes nouveaux proposés :

habitat adapté et innovation en matière d'autonomie pour les personnes âgées.

Le groupe demande d'être consultés au cours de l'actualisation en 2010 : sous la forme de nouvelles sessions du club au cours de l'actualisation ou par invitation aux ateliers techniques que l'Agence d'urbanisme mettra en œuvre.

3. RESTITUTION GROUPE « EMPLOI/ INSERTION/ SECURITE »

Plusieurs propositions ont été formulées dans le groupe :

- Sortir des catégories toutes faites lorsqu'elles ne correspondent pas suffisamment aux questions que l'on se pose. Par exemple pour les demandeurs d'emploi et les personnes sans emploi : les « demandeurs d'emploi » comptabilisent ceux qui recherchent activement selon une définition précise, mais ne recouvrent pas l'étendue des personnes en « manque d'emploi » ou en « sous emploi subi » (qui n'émargent pas forcément à l'ANPE).

Pour cela il conviendrait d'accepter éventuellement de manier des données approximatives si elles permettent de traiter les questions réellement pertinentes et qui ont plus de sens que les données précises basées sur les découpages traditionnels. Il faudrait alors prévoir une double utilisation de l'observatoire ? :

- un document de communication, avec des données fiables et validées
- un outil de travail technique à diffusion restreinte, avec éventuellement des approximations, mais qui éclairent plus directement les questions d'évaluation que se posent les responsables de politique publique
- Intégrer dans le futur document des exemples d'autres agglomérations, des données comparatives
- Travailler à l'IRIS au maximum. L'agence d'urbanisme fait un gros travail pour essayer de territorialiser les données et notamment dans l'optique du prochain CUCS. Il pourrait lui être proposé l'année prochaine de travailler sur un regard plus micro, pour un appui aux communes en 2010 ?
- Aider les (petites) communes à travailler entre elles sur ces questions à l'échelle de certaines conférences des maires
- Besoin de mieux problématiser les indicateurs et de ne pas donner seulement le chiffre. Pour les petites communes, cela n'aide pas à orienter leur action. Par exemple, concernant la création d'entreprises par des chômeurs, le lien avec l'accès à l'emploi nécessiterait d'être mieux expliqué.

4. CONCLUSION

Michel Reppelin,

*Président du Club pour le développement durable,
Vice-président du Grand Lyon chargé du développement durable,
Maire de Collonges-au-Mont-d'Or*

Il remercie l'ensemble des intervenants et participants pour leurs retours.

Il souligne que par leur participation ce jour, la question du développement durable est sortie de la sphère environnementale dont l'image lui est souvent plaquée.

Lors de cette séance, des contacts ont été pris, des réseaux se sont formés, et c'est là aussi un des intérêts du Club pour le développement durable, en plus de ses fonctions d'information et d'écoute.

Maurice Charrier :

*Vice-président au Grand Lyon à la Politique du logement,
Maire de Vaulx-en-Velin*

Maurice Charrier précise que ce volet social de l'Observatoire du développement durable couvre le secteur d'activité qu'il représente : Cohésion sociale, politique de la Ville et habitat. Ces éléments constituent un point d'appui essentiel dans le travail qui est engagé avec d'autres Vices Président du Grand Lyon, pour faire le point sur le travail en faveur de la Cohésion sociale. Beaucoup de choses sont déjà engagées, par exemple dans le cadre du PDU, le fait que des lignes soient tirées vers des quartiers en difficulté, ou dans le cadre de la politique du logement, l'effort dans la diversification de l'offre de l'habitat et de la construction de logements sociaux. Cependant la réflexion sur la cohésion sociale doit aller plus loin pour tenter d'avoir un affichage plus cohérent et global. En ce sens les données de l'observatoire social sont précieuses, surtout que la définition du 2ème CUCS et la redéfinition de la géographie prioritaire de la politique de la ville sont en cours.

Par rapport aux critères, plusieurs points évoqués lors de la séance sont intéressants et seront à étudier. Peut-être faudra-t-il resserrer à quelques uns significatifs, qui pourront être suivis dans la durée. Au-delà des données brutes, ce sont les écarts dans le temps et dans l'espace qui sont particulièrement intéressants.

Comme l'a présenté Pierre Suchet, il est tout à fait primordial de ne pas uniquement définir les indicateurs de difficultés sociales, mais aussi les indicateurs de potentialité. Il est important de reconnaître les potentialités des quartiers en politique de la ville en faveur du développement de l'agglomération Lyonnaise, ainsi que la capacité créatrice des habitants, même si ceux-ci subissent pas mal de freins sociaux et culturels.

Il a été évoqué le souhait d'aller vers une analyse qualitative, qui permet passablement d'affiner les données chiffrées et les politiques publiques.

Aussi vous souhaitez apprécier des critères par rapport à l'évolution des problèmes de société, comme par exemple le vieillissement de la population. En effet, dans nos quartiers apparaissent de nouvelles catégories sociales pauvres, par exemple : « Jeune retraitée femme divorcée », « Jeunes soumis à la précarité de l'emploi », et qui sont contraints à partager leur logement.

L'indice de développement humain (IDH) est assez novateur et bien mieux que la mesure du PIB. Les critères définis pour l'IDH local semblent pertinent pour le développement humain. Cependant, se pose la question de son utilisation. Que peut-on en faire en conséquence dans la définition des orientations politiques du Grand Lyon ? Est-ce que l'on s'en sert pour déterminer la dotation solidarité d'agglomération ? Pour déterminer la quote part que les communes doivent payer les bilans de ZAC ?...Il appartiendra au politique de faire le meilleur usage possible de cet indice de développement humain.

Pierre Suchet et moi apprécions le travail accompli et sommes satisfaits de la manière de traiter du développement durable au Grand Lyon qui embrasse toutes ses dimensions.

F. ANNEXE : SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS INDIVIDUELLES DE LA SEANCE EVOLUTION DU VOLET SOCIAL

Vingt-trois questionnaires d'évaluation ont été récoltés à la fin de la session. Les réponses et commentaires sont repris intégralement ci-dessous.

- **Globalement, quelle est votre niveau de satisfaction pour cette rencontre ?**

Très satisfait	Satisfait	Indécis	Déçu	TOTAL
2	14	4	1	21

- **Le contenu des différentes séquences a-t-il répondu à vos attentes ?**

	Très bon	Bon	Suffisant	Mauvais	TOTAL
L'information technique sur le volet social de l'observatoire du développement durable	3	18	1	0	22
Le témoignage de la ville de Lyon	1	13	5	1	20
Le travail en groupe	1	10	9	0	20
La restitution et les conclusions de la rencontre	2	14	3	0	19

Commentaires :

Généraux :

- Satisfaisant pour une première approche. Travail qui mérite d'être approfondi
- Nouvellement arrivé dans l'équipe des élus du 4ème arrondissement, je suis en phase de « montée en compétence ». En particulier, l'intervention de la ville de Lyon m'a paru trop générale et pas suffisamment éclairante
- Les éléments donnés à l'accueil et non pas à l'inscription ne m'ont pas permis d'être pertinente sur les modules proposés

Sur le travail de groupe :

- Le travail en groupe a bien fonctionné car nous étions peu nombreux (7 personnes) et la parole a bien circulé. Il y avait de plus une bonne répartition avec 2 élus, 3 techniciens et 2 agents du Grand Lyon. Les grands groupes doivent être plus difficiles à gérer
- Le travail de groupe serait plus facile dans une salle de réunion adaptée, et non dans la salle du Conseil.
- Peut-être un peu court
- Manque de temps pour les ateliers
- La rencontre aurait peut-être gagné à avoir un travail de groupe plus long pour approfondir.
- Travail en groupe = Survol

● **Quel est votre niveau de satisfaction par rapport à ... ?**

	Très bon	Bon	Suffisant	Mauvais	TOTAL
La qualité et pertinence des informations apportées	2	16	4	0	22
L'intérêt, le caractère concret des apports pour vous aider à agir à votre échelle	1	7	9	1	18
La qualité du dialogue et des échanges	3	14	4	0	21
L'animation	7	14	1	0	22
L'organisation (lieu, durée,...)	7	10	3	0	20

Commentaires :

- Le fait d'avoir à la fois des spécialistes et des néophytes, comme moi, m'a apporté beaucoup. On apprend rapidement grâce aux supports et aux interventions des différents intervenants. Merci de continuer à m'informer sur la suite du Club DD.
- Temps trop limite pour entamer un réel travail. Cette demi-journée constitue une sorte de « sensibilisation », du temps est encore nécessaire pour passer à l'appropriation. Trois thèmes dans le même groupe ne permettent pas un travail en profondeur.
- Le travail en groupe était trop court en durée pour que puissent émerger des indicateurs pertinents et réalisables.
- Survol des thématiques en atelier

● **Les messages clés rapportés en conclusion intègrent-ils correctement votre avis ?**

Oui	Non	TOTAL
18	1	19

Si non, idée forte que vous souhaitez rappeler :

- le maintien dans le logement que j'ai évoqué n'a pas été rappelé. Je n'ai pas parlé uniquement que d'accès au logement.
- Non en partie, pour la question éducation, la notion d'absentéisme scolaire et un indicateur du décrochage scolaire des jeunes.

● **Sur les dimensions sociales du développement durable, quels seraient vos besoins complémentaires pour agir à votre échelle ?**

En termes d'informations générales :

- Les questions relatives à la sensibilisation des gens au DD.
- Accessibilité aux personnes handicapées
- Travail sur le handicap
- Le développement de l'observation des discriminations dans l'actualisation du volet social zéro, annoncé par Mr. Weiss, intéresse la mission Egalité de la ville de Lyon.
- Avoir des exemples davantage détaillés croisant différents indicateurs.
- La principale difficulté est d'obtenir des données récentes à l'échelle de l'IRIS, qui est pourtant l'échelle la plus appropriée pour avoir un diagnostic clair de la situation des quartiers.

En termes d'accompagnement spécifique :

- Aide à la recherche de données spécifiques à la Commune en lien avec les indicateurs et tableau synthétique des endroits « ressources ».
- Comme il a été évoqué à plusieurs reprises lors de cette demi-journée, il y a une nécessité de développer des indicateurs à une échelle plus locale, à un niveau « micro ».
- Données plus fines à l'échelle d'un territoire afin de mesurer les écarts par rapport à la moyenne.
- Avoir des données à l'échelle communale.
- Complémentarité en lien avec l'Agenda 21 de la ville
- Plus de retours d'expérience
- Plus de témoignages et de présentations des activités dans PLIE (si possible)
- Travailler avec le Grand Lyon et l'Agence sur les indicateurs et obtenir les informations disponibles

● **Quels sont les thèmes et les sujets que vous souhaiteriez voir aborder dans les prochaines séances du Club DD ?**

- Mobilité et développement de la gestion des temps
- La question de la mobilité des habitants, qui est aujourd'hui un des facteurs de pauvreté.
- Transports
- Accessibilité aux personnes handicapées
- Handicap
- La mixité intergénérationnelle
- Les relations intergénérationnelles
- Aide alimentaire
- Territorialisation et pertinence des échelles d'action
- La démocratie participative
- Rapport volet social/développement durable
- Le vieillissement de la population et ses conséquences sur l'emploi
- Les services à la personne